



# la lettre de l'inter-Scot<sup>®</sup>

## les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Beaujolais  
Nord-Isère  
La Dombes  
Ouest Lyonnais  
Rives du Rhône

numéro 4  
avril 2006

Sud Loire  
Val de Saône Dombes  
Agglomération Lyonnaise  
Bugey Côtière Plaine de l'Ain  
Boucle du Rhône en Dauphiné

**Inter-Scot** : n. m. 2002 ; tiré du latin inter «entre», et scot, cf. loi SRU v. 2000.

Démarche de coordination entre les schémas de cohérence territoriale (Scot) situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes. L'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre, il regroupe 10 Scot, 743 communes et 2,65 millions d'habitants (2<sup>ème</sup> région urbaine de France). Il est animé par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise sous maîtrise d'ouvrage des syndicats mixtes de Scot.

## inter-Scot actu

### Nomination

#### Un nouvelle coordinatrice pour l'inter-Scot

Suite au départ, en fin d'année dernière, de Sébastien Chambe, Sybille Thirion est la nouvelle coordinatrice de la démarche inter-Scot au sein de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise. Après un cursus doctoral en économie et un mastère Transport voyageurs et marchandises, Sybille Thirion a assumé de 2001 à 2005 les fonctions de responsable du service des transports de la mairie de Cambridge (Angleterre) où elle a notamment travaillé sur l'insertion des réseaux de transport dans quatre extensions urbaines de la ville. Elle était précédemment consultante chez Keolis, détachée auprès des réseaux de Lyon et de Lille.

Sybille Thirion considère l'inter-Scot comme «un dispositif innovant permettant la coordination de stratégies d'aménagement sur un territoire riche et varié et l'identification de passerelles entre planification stratégique et urbanisme opérationnel».

Contact : Sybille Thirion, Agence d'urbanisme,  
Pôle Grands Territoires  
Tél 04 78 63 43 90 – [s.thirion@urbalyon.org](mailto:s.thirion@urbalyon.org)

### Démographie

#### L'heure est à la croissance

Selon l'Agence d'urbanisme et sur la base des chiffres du dernier recensement Insee ajustés de données issues de la taxe d'habitation, la population de l'inter-Scot est estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2004 à 2 763 000 habitants contre 2 644 000 en 1999. Soit 120 000 habitants supplémentaires sur la période et une augmentation annuelle de 0,75 % dénotant un phénomène de croissance démographique important en comparaison des chiffres relevés entre 1990 et 1999.

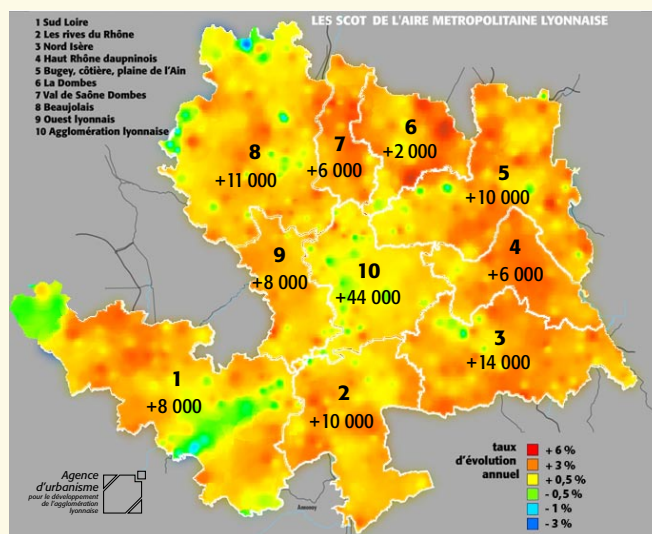
Le Scot de l'agglomération lyonnaise gagnerait ainsi 44 000 habitants (dont 33 000 identifiés par l'Insee avec la nouvelle formule de recensement qui n'englobe pas encore toutes les communes) mais progresse moins vite que certains autres Scot. En plein boom démographique, les Scot Boucle du

Rhône en Dauphiné, Nord-Isère et Rives du Rhône confirment la tendance à une périurbanisation de plus en plus étendue.

Les grandes tendances sont à la disposition des Scot sur le site [www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org) ou encore sur le site de l'Agence d'urbanisme [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org).

Contact : Patrick Brun, responsable du Pôle Connaissances et Représentations Territoriales, Agence d'urbanisme  
Tel. 04 78 63 43 26 – [p.brun@urbalyon.org](mailto:p.brun@urbalyon.org)

#### Estimation de l'évolution de population entre 1999 et 2004



### Autoroute A 89

#### L'union fait la force

La future autoroute A89 est commune à trois Scot : Beaujolais, Ouest lyonnais et agglomération lyonnaise. Suite à la confirmation de son arrivée à horizon 2011-2012, le Beaujolais en lien avec l'agglomération lyonnaise, lance une démarche partenariale visant à définir un projet cohérent de développement urbain et économique des territoires. Soutenue par le Conseil général du Rhône, cette démarche associe les organismes consulaires.

Confiée à un cabinet spécialisé, l'étude s'attachera à mettre à jour les conclusions du «Schéma d'aménagement et de développement lié à l'A89» réalisé entre 1999 et 2002.

Le diagnostic reposera sur plusieurs points : le contexte général, les menaces et opportunités du territoire, une analyse prospective et enfin des propositions d'aménagement communes à tous les territoires. Les premiers éléments devraient être connus fin juin, les propositions d'orientations détaillées étant prévues pour la mi-octobre. Ces informations serviront de base à la révision des documents d'urbanisme et, plus décisif encore, aboutiront au niveau des Scot à des préconisations en matière d'habitat, de localisation de sites économiques ou encore de transports.

**Contact : Michel Senelet, chef de projet Scot Beaujolais**  
Tél 04 74 65 74 41 - [msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr](mailto:msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr)

## Atelier Habitat intermédiaire

### Un débat essentiel

Le 11 février 2006, une journée consacrée au thème de l'habitat intermédiaire a été proposée par l'Agence d'urbanisme aux élus du territoire de l'inter-Scot. Au programme, le matin, trois itinéraires destinés à la visite d'opérations d'habitat intermédiaire et l'après-midi, un débat. Réunissant une dizaine d'acteurs d'horizons divers (élus, architectes, promoteurs, constructeurs, techniciens et sociologues) et animée par Jean-Charles Castel (Certu), la table ronde était construite selon trois axes. Dans un premier temps, quelle offre d'habitat intermédiaire proposer avec quelles localisations et pour quelles cibles ? Quelles sont, ensuite, les alternatives en termes de réalisation et de gestion, pour quel coût et quel service ? Enfin, en quoi l'habitat intermédiaire répond-t-il aux aspirations des individus dans leurs parcours résidentiels ?

Avec un peu plus de 90 participants, dont une majorité d'élus locaux invités par les présidents des Scot, cet atelier a été largement suivi. L'Agence d'urbanisme a été sollicitée pour organiser un deuxième volet sous la forme d'une demi-journée, en juin, dans une version plus opérationnelle. Celle-ci visera à proposer aux élus et techniciens une boîte à outils pour leurs démarches de montage des dossiers.

**Contact : Natalia Saulnier, Pôle Grands Territoires, Agence d'urbanisme,**  
Tel. 04 78 63 43 42 - [n.saulnier@urbalyon.org](mailto:n.saulnier@urbalyon.org)



Saint-Rambert



Craponne

## Agglomération lyonnaise

### Le PADD en ligne de mire

Organisé le 23 mars dernier en présence de 80 élus et d'une centaine de techniciens, le 2<sup>ème</sup> séminaire du Scot de l'agglomération lyonnaise a permis de partager et valider les premières orientations du futur PADD, qui devrait être votées mars 2007 dans la foulée du 3<sup>ème</sup> séminaire programmé en janvier 2007. Cet événement a favorisé le croisement des grandes orientations issues des cinq ateliers thématiques avec les projets de territoire esquissés par les quatre commissions territoriales travaillant sur les enjeux du Scot depuis juin 2005.

Parmi les orientations exposées : l'ambition d'une croissance démographique plus soutenue que dans les années 1990, le nécessaire accompagnement de la montée en puissance de l'économie industrielle de services, l'organisation multipolaire de l'agglomération autour des axes forts de transport en commun et des bassins de vie intermédiaires, la pérennisation de la trame des espaces naturels et agricoles comme une composante essentielle de l'agrément et de l'attractivité de l'agglomération et l'inscription de l'environnement dans l'ensemble des politiques publiques. Gérard Collomb a rappelé la nécessité d'accueillir dans le futur entre 100 et 200 000 habitants supplémentaires. Parallèlement, le travail de l'inter-Scot a été souligné, aussi bien pour les questions de logement et de logistique que pour les grands projets liés aux fleuves et aux contournements. Le site internet du Scot ([www.scot-agglolyon.fr](http://www.scot-agglolyon.fr)) rend compte de façon détaillée des avancées de chaque atelier.

**Contact : Laurent Sauzay, chargé de mission, Sepal**  
Tél : 04 37 91 29 32 - [lsauzay@grandlyon.org](mailto:lsauzay@grandlyon.org)

## Boucle du Rhône en Dauphiné

### Nouveau nom, nouvelles missions et concertation active

Par arrêtés préfectoraux des 22 et 23 mars, le Scot Haut-Rhône Dauphinois a changé de nom et s'appelle désormais Scot Boucle du Rhône en Dauphiné. Cette modification touche également le syndicat mixte gérant à la fois le Scot et le Contrat de développement Rhône-Alpes. Des transformations qui n'ont évidemment aucune incidence sur l'élaboration des documents. Comme prévu, le Scot devrait être arrêté début juillet pour une mise à enquête publique à l'automne 2006.

En outre, dans le cadre d'une démarche participative, neuf réunions publiques concernant le Scot ont été organisées en novembre dernier sur neuf bassins de proximité. Pour chaque secteur, un rapporteur de la société civile a été désigné pour retranscrire les discussions puis prendre part à la rédaction d'un document de synthèse à l'attention du bureau du Scot. Des données qui permettront de valider les réelles attentes de la population au regard des objectifs du Scot.

**Contact : Cédric Le jeune, chef de projet Scot de Boucle du Rhône en Dauphiné**  
Tél : 04 37 06 13 26 - Mél : [scot.hrd@wanadoo.fr](mailto:scot.hrd@wanadoo.fr). Site internet : [www.scot-hrd.fr](http://www.scot-hrd.fr)



## Point de vue

### Pascal N'Kaoua, rapporteur citoyen du secteur de Crémieu

« Désigné rapporteur citoyen, j'ai retranscrit l'ensemble des propos tenus lors des réunions publiques puis, avec mes homologues des autres secteurs, nous avons analysé ces commentaires sous forme d'une synthèse. Même si, dans l'ensemble, le texte a été bien accueilli, quelques remarques nous ont semblé de premier ordre. Le projet d'A48 et ses impacts potentiels sur l'environnement sont encore source d'inquiétude : il faudrait mieux expliquer les raisons motivant le projet et les garanties de son inscription dans une politique de développement durable. De la même manière, la volonté d'un important « rattrapage » en logements sociaux est prévue mais il faudrait aussi approfondir la question des équipements pour personnes âgées... »

En outre, le Scot en lui-même a suscité des remarques. Les citoyens souhaiteraient en effet une clarification des différents intervenants impliqués dans cette démarche. Précisément, qui va faire quoi. Une autre crainte fréquente réside dans le suivi et la concrétisation des actions inscrites afin que le projet du Scot ne reste pas un vœu pieux et soit réellement mis en place. Dans nos conclusions, nous demandons donc s'il existe des mesures strictes pour les communes ne respectant pas le Scot ou la création d'un comité citoyen chargé de veiller à son application. Actuellement, notre synthèse est entre les mains des élus travaillant sur le Scot ; j'espère que notre travail servira à quelque chose ! »

## Ouest lyonnais

### Le Scot rencontre la population...

Troisième étape de la démarche Scot, le Document d'orientations générales (DOG) de l'Ouest lyonnais a été validé par le comité syndical, le 23 février dernier. Dans son contenu, le DOG décline les trois grands principes ayant guidé la rédaction du PADD : un modèle de développement autour du concept de village densifié, une volonté d'équilibre au sein du territoire en matière de déplacements, la protection des espaces agricoles et naturels.

Une fois l'ensemble des documents du Scot arrêté, puis passé le délai de trois mois consacré à la consultation des

services et personnes publiques associés, l'enquête publique sera lancée, probablement en septembre, en vue d'avoir un document approuvé pour la fin de l'année 2006. En amont de l'enquête, comme pour le PADD, deux réunions publiques seront organisées, le 18 avril à Saint-Laurent-d'Agny et le 20 avril à Vaugneray pour présenter le DOG et les actions envisagées dans le cadre de la charte paysagère menée en parallèle.

**Contact : Bernard Mosetti,**  
chef de projet Scot de l'Ouest Lyonnais  
Tel. 04 78 48 37 47 - Mél : [Sol6@wanadoo.fr](mailto:Sol6@wanadoo.fr)

## Nord-Isère

### Un « jeu de cartes » pour construire le Scot

La démarche Scot demande aux élus locaux de passer de leurs préoccupations quotidiennes à la compréhension des problèmes d'un large territoire, de prendre du recul et d'identifier ce qui lie les communes entre elles pour, au final, construire un projet et une ambition commune. Pas simple ! Le syndicat mixte du Nord-Isère a donc imaginé un support accompagnant l'ensemble de la démarche d'élaboration : un « jeu de cartes ». À chaque étape, des représentations cartographiques, et lorsque chaque carte aura été approuvée, le jeu sera complet et les élus auront les... cartes en main.

Les thèmes se déclinent en quatre « couleurs » : le ♣ d'abord, faisant état des éléments clefs du diagnostic puis le ♠ pour les questions d'avenir en découlant.

La troisième couleur ♦ porte le projet politique, c'est-à-dire les priorités affirmées sur le territoire et la dernière ♥ donne les orientations pour l'action.

En définitive, un support non figé qui permet de travailler en invitant élus et acteurs à entrer dans le jeu pour construire progressivement et collectivement les décisions, tout en conservant une lisibilité des décisions. Un jeu dont le seul pari serait celui d'un avenir à construire ensemble. En proposant une lecture distancée du Nord-Isère, les cartes ont facilité l'émergence d'axes de travail prioritaires : la construction d'un projet fort pour un partenariat dynamique avec la métropole lyonnaise, l'amélioration de la mobilité, condition *sine qua non* de son développement économique et social, l'affirmation de vocations pour une approche valorisante de l'espace, sa première ressource.

**Contact : Janine Berne, chef de projet du Scot Nord-Isère**  
Tel. 04 74 33 52 71. [scot@nerim.net](mailto:scot@nerim.net)

### – Logement : les choix possibles

**Un choix plus grand :**  
- dans les villes historiques  
- dans les bourgs anciens et cœurs de villages (immeubles anciens et récents)

**Pas le choix dans les extensions récentes**

**Moyenne Nord Isère (estimation 2005)**

Propriétaire 65,5%  
Locataire / parc public 22,0%  
Locataire / par privé 12,5%

Depuis 1999, la part du parc locatif public est passé de 24,5% à 22% des logements

**Pas vraiment le choix**

- Acheter (plus de 80% de propriétaires)
- Être locataire du parc public (plus de 70% de locataires)

**Peu de choix**

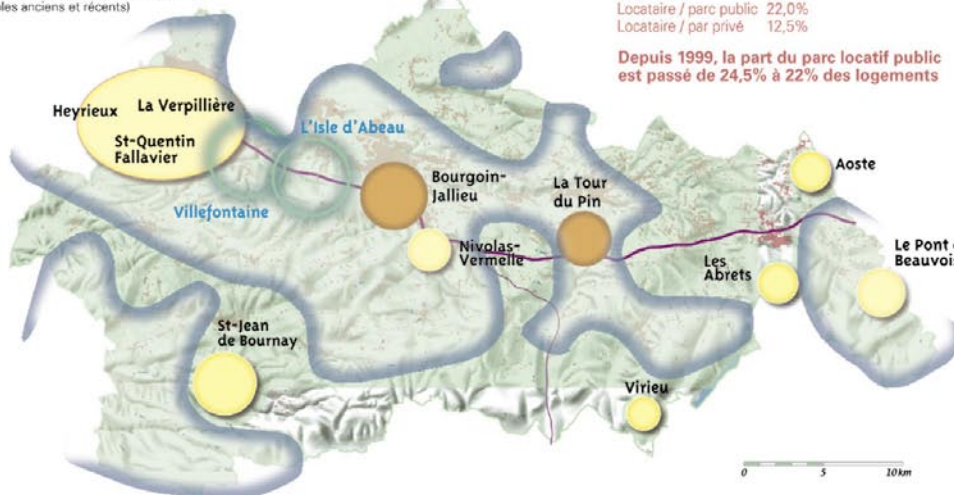
- Acheter ou trouver une location (faible parc locatif)

**Un certain choix**

- Autant de possibilités de location (public/privé) que d'accès à la propriété

**Un choix certain**

- Répartition plus équilibrée entre :
  - l'accès à la propriété,
  - la location dans le parc privé
  - la location dans le parc public



## Val de Saône-Dombes

### Dernière ligne droite

Le Scot Val de Saône-Dombes, arrêté le 15 septembre dernier, a été soumis à la consultation des personnes publiques associées. Elles ont toutes fait part de leur approbation, à l'exception de l'Etat qui, en janvier dernier, a rendu un avis défavorable, motivé notamment par un volet environnemental jugé trop peu développé. Le conseil syndical a tout de même décidé de mener le processus à son terme en lançant l'enquête publique. Celle-ci va se dérouler du 3 avril au 3 mai avec des permanences organisées dans chaque communauté de communes, ainsi que dans quelques communes isolées, où les trois documents du Scot (Rapport de présentation, PADD et DOG) et les avis rendus par les personnes publiques associées seront consultables.

À l'issue de l'enquête publique, les modifications découlant des observations des citoyens pourront être intégrées par délibération prise lors de l'assemblée générale. Dans cette même phase, la dimension environnementale du Scot sera précisée pour répondre aux réserves émises par l'Etat, sans pour autant passer par une enquête environnementale à laquelle, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2006, les Scot ne sont pas légalement contraints.

Après l'approbation définitive du Scot, une personne devrait être recrutée pour son suivi. Elle aura en charge la mise en place des actions et documents d'urbanisme élaborés par les communes, notamment les plans locaux d'urbanisme, et la validation de leur conformité avec le Scot. Cet interlocuteur sera également chargé de l'interface avec les Scot environnants et la démarche inter-Scot.

Contact : Mairie de Jassans-Riottier, Tel 04 74 09 86 86

## Rives du Rhône

### Nomination en cours

Dominique Deshayes, chef de projet du Scot Rives du Rhône, a quitté ses fonctions le 10 mars dernier. Très impliquée dans l'inter-Scot, elle laisse à son successeur un chantier déjà bien avancé. L'état des lieux du territoire, auprès de 79 communes réparties sur 5 départements, vient de s'achever et les études préalables au PADD démarrent.

L'arrivée du nouveau chef de projet est annoncée pour le mois de juin.

## pour aller plus loin

### Un livre...

#### Vers quels lendemains allons-nous ?

Document de prospective pour la métropole lyonnaise co-produit par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et la Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon, «Vers quels lendemains allons-nous ?» s'adresse aux élus, forces vives et citoyens intéressés par le sujet. Il propose le décryptage des tendances sociétales par grands thèmes (démographie, environnement, individu et groupe, sens et croyance, démocratie, économie, sciences et techniques) et vise à faire partager un même cadre de réflexion en vue de préparer l'action publique et de conforter les décisions. Chaque synthèse est constituée d'un exposé, de la définition de l'enjeu propre au problème, d'une bibliographie indicative, ainsi que de tableaux et d'illustrations.

Ce document est téléchargeable sur le site de l'Agence d'urbanisme [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org).

## agenda

**18 avril à 10h00 : «Pôles d'excellence rurale»** PER Numériques dont l'objectif est de favoriser l'intégration des nouvelles technologies dans les projets candidats aux PER.

Contact Lyon Infocité, Florence Hardouin, [fhardouin@lyon-infocité.org](mailto:fhardouin@lyon-infocité.org)

**Du 19/05 au 20/05 «Transport, santé, environnement»**, les entretiens scientifiques de Bron

Contact : Marie-Jeanne Dufour, place Weingarten, 69500 Bron, Tél. : 04 72 36 13 49

**Le 29 mai «Territoire et développement durable»**, quels partenariats public privé ?

Contact : Anne Liu, Ecole supérieure de commerce et de management, [aliu@univ-catholyon.fr](mailto:aliu@univ-catholyon.fr), Tél : 04 72 32 51 97

**Le 30 mai : «Quelle mobilité après le pétrole... ?»**, avec la présence attendue de chercheurs, politiques, prospectivistes, pétroliers...

Contact : Delphine Betka, Certu et Form'équip, [betka@entpe.fr](mailto:betka@entpe.fr), Tél. : 04 72 04 70 02

**Du 1 au 30 juin : «Le Pilat par nature, paysage du Pilat 1994-2004»**, exposition présentant le parc naturel du Pilat.

Contact : Syndicat intercommunal du Pays de Gier, [www.paysdugier.org](http://www.paysdugier.org), Tél. : 04 77 31 09 31

Le 29 Juin «Transport de marchandises en ville», harmonisation des arrêtés municipaux sur les livraisons, ou en sommes nous ?

Contact : Grand Lyon DGDU, [www.grandlyon.org](http://www.grandlyon.org), Tél. : 04 78 63 43 48

### Pour contacter les chefs de projet des Scot

**Bucopa** : Christian Gardoni : [cgardoni.smbucopa@wanadoo.fr](mailto:cgardoni.smbucopa@wanadoo.fr)

**Ouest Lyonnais** : Bernard Mosetti : [Sol6@wanadoo.fr](mailto:Sol6@wanadoo.fr)

**Haut Rhône Dauphinois** : Cédric Le Jeune : [scot.hrd@wanadoo.fr](mailto:scot.hrd@wanadoo.fr)

**Nord-Isère** : Jeanine Berne : [scot@nerim.net](mailto:scot@nerim.net)

**Rives du Rhône** : [nliogier@scot-rivesdurdhone.com](mailto:nliogier@scot-rivesdurdhone.com)

**Agglomération Lyonnaise** : André Chassin : [achassin@grandlyon.org](mailto:achassin@grandlyon.org)

**Beaujolais** : Michel Senelet : [msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr](mailto:msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr)

**Val de Saône-Dombes** : Jacqueline Fournet, présidente

**La Dombes** : Georges Marguin, président

**Sud Loire** : Jean-Guy Dumazeau : [jg.dumazeau@agglo-st-etienne.fr](mailto:jg.dumazeau@agglo-st-etienne.fr)

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise  
18 rue du Lac – BP 3129 – 69402 Lyon Cedex 03 – 04 78 63 43 70



Directeur de la publication : Jean-Pierre Guillaumat-Tailliet

Comité de rédaction : Nathalie Louet, Cédric Le Jeune, Michel Senelet, Laurent Sauzay, Sébastien Rolland, Sybille Thirion

Assistance rédactionnelle : Nancy Furer (NF2 Presse), Yannick Deguilhem

Infographie : Hervé Fayet

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)

Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un mél à [inter-scot@urbalyon.org](mailto:inter-scot@urbalyon.org)